

Questions orales

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, mon cabinet a reçu en janvier une lettre par laquelle un attaché du cabinet du premier ministre nous demandait d'examiner un certain dossier. Il nous a fallu quatre mois pour l'examiner. Je pense que le traitement a été le même que celui qui aurait été accordé quand le chef du NPD m'a dit: «Je vous serais reconnaissant de bien vouloir accélérer l'étude de ce dossier et de me faire rapport de l'état de la situation». Quant au député de Kamloops—Shuswap, tient-il à oublier la fois qu'il m'a demandé quelque chose cette année?

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Eh bien, mon vieux!

ON DEMANDE DE RENVoyer LA QUESTION À UN COMITÉ

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président...

M. le Président: Le député a la parole.

M. Forrestall: Parlez-nous en donc.

M. Riis: Je conviens d'être intervenu.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: J'ai simplement demandé que certaines personnes soient autorisées à présenter une demande et non à obtenir un traitement de faveur. C'est ce dont nous nous préoccupons, les traitements de faveur.

M. Mazankowski: Votre chef l'a réclamé.

Mlle MacDonald: N'importe qui peut présenter une demande, Nelson. C'est vraiment stupide.

M. le Président: Je sais que les députés veulent faciliter la tâche de la présidence. Il y a des questions épineuses auxquelles on doit répondre durant la période des questions. Je demande donc aux députés qui posent des questions d'éviter autant que possible de formuler des arguments et je demanderais aux autres députés, en vue d'accélérer les questions et les réponses, de se taire à moins que la parole ne leur ait été accordée.

M. Riis: Monsieur le Président, de toute évidence il s'agit d'une question très délicate soulevée durant la période des questions aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Forrestall: Pour qui?

M. Riis: Le premier ministre sait fort bien que non seulement la justice doit être rendue, mais qu'il doit être évident qu'elle a été rendue.

● (1440)

Sérieusement, monsieur le Président, si le cas de M. Grossmann est si clair et qu'aucune irrégularité n'a été commise, renverra-t-il cette affaire au comité permanent approprié pour qu'il fasse une enquête approfondie et dissipe une fois pour toutes le moindre malentendu?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, quand le député d'Oshawa m'a

demandé d'accélérer le règlement d'une affaire, j'ai cru qu'il réclamait un traitement de faveur.

Cette lettre, qui m'a été transmise par l'adjoint du premier ministre, demandait simplement que l'affaire soit examinée comme tous les députés voudraient qu'elle le soit. Je remarque que de nombreux députés sont bien tranquilles aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. le Président: La présidence peut faire observer que ce ne sont pas tous les députés qui ont été tranquilles aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

* * *

L'APARTHEID**L'AFRIQUE DU SUD—LES SANCTIONS DU COMMONWEALTH**

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les observations formulées par le secrétaire aux Affaires étrangères du Royaume-Uni au cours des entretiens qu'il a eus récemment avec le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures donnent, semble-t-il, les résultats escomptés. Tout semble indiquer, en effet, qu'on assiste à un changement radical dans la politique à l'égard de l'Afrique du Sud que le premier ministre avait énoncée précédemment aux Nations Unies.

Le Canada ne souhaite-t-il plus maintenant tenter d'obtenir l'adhésion de tous les États membres du Commonwealth à un accord global sur les sanctions? Entend-il plutôt suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et modifier sa politique en cours de route, tout juste avant la tenue de la Conférence des pays du Commonwealth?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la réponse est non. Selon moi, le député aura bien de la difficulté à trouver dans les propos de M. Howe une allusion en ce sens.

La position du gouvernement est très claire en ce qui a trait aux sanctions. Selon nous, elles sont efficaces sur le plan économique et, ce qui est plus important, sur le plan psychologique. Bien entendu, nous croyons qu'elles le seraient encore davantage, si elles étaient plus universelles. A notre avis, il est également important que lors de la Conférence de Vancouver des pays du Commonwealth, on continue à exercer des pressions sur le gouvernement de l'Afrique du Sud, en vue de mettre un terme au régime de l'apartheid.

Nous tentons de parvenir au meilleur consensus possible parmi les participants à cette conférence, afin d'accroître les pressions et de faire disparaître l'apartheid.

LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aurait également déclaré que le Canada n'entend plus chercher à obtenir d'autres sanctions. Je vais donc poser ma question supplémentaire au premier ministre.